



**CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°14-2023-278

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2023

# Sommaire

## **Préfecture du Calvados / Direction de la citoyenneté et des collectivités locales**

14-2023-11-06-00003 - Arrêté octroyant le Titre de Maître-Restaurateur à M  
Grégory BERTHAUD président directeur général du restaurant LA  
CRÉMAILLÈRE à COURSEULLES SUR MER (2 pages)

Page 3

14-2023-11-06-00002 - Arrêté octroyant le Titre de Maître-Restaurateur à M  
Maxime BERTHAUD-LIARD directeur du restaurant LA CRÉMAILLÈRE à  
COURSEULLES SUR MER (2 pages)

Page 6

Préfecture du Calvados

14-2023-11-06-00003

Arrêté octroyant le Titre de Maître-Restaurateur  
à M Grégory BERTHAUD président directeur  
général du restaurant LA CRÉMAILLÈRE à  
COURSEULLES SUR MER



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture  
Direction de la citoyenneté  
et des collectivités locales**

**Arrêté DCL-BRAE 2023-070  
octroyant le titre de maître-restaurateur  
à Monsieur Grégory BERTHAUD  
Président Directeur Général  
du Restaurant La Crémaillère  
14470 COURSEULLES SUR MER**

**Le préfet du Calvados,**

**VU** le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté interministériel du 14 septembre 2007 relatif à l'attribution du titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté ministériel du 26 mars 2015 relatif au cahier des charges du titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté du 13 juin 2022 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur ;

**VU** le dossier de candidature déposé le 24 octobre 2023 par **Monsieur Grégory BERTHAUD**, Président de la SAS CREMAILLERE RESORT situé 23-25 avenue de la Combattante à COURSEULLES SUR MER (14470), en vue d'obtenir le titre de maître-restaurateur ;

**VU** le rapport d'audit établi le 13 octobre 2023 par l'organisme certificateur Certipaq ;

**CONSIDÉRANT** que le dossier déposé par **Monsieur Grégory BERTHAUD**, est conforme à la réglementation en vigueur, et qu'il y a lieu de répondre favorablement à sa requête ;

**SUR PROPOSITION** de la secrétaire générale de la Préfecture du Calvados ;

## ARRÊTE :

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Le titre de maître-restaurateur est octroyé à **Monsieur Grégory BERTHAUD**, président directeur général du Restaurant La Crémaillère situé 23-25 avenue de la Combattante à COURSEULES SUR MER (14470), inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le n° 879 168 961

### ARTICLE 2

Ce titre est délivré pour une durée de **QUATRE ANS** à compter de la date du présent arrêté. Le bénéficiaire devra en demander le renouvellement **DEUX MOIS** avant l'expiration de ce délai ;

### ARTICLE 3

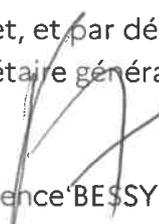
**Monsieur Grégory BERTHAUD** devra informer le préfet du Calvados de toute modification dans les conditions exigées pour l'attribution de ce titre, notamment son départ de l'établissement ;

### ARTICLE 4

La secrétaire générale de la préfecture du Calvados est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs.

Fait à Caen, le 06 novembre 2023

Pour le préfet, et par délégation,  
la secrétaire générale,

  
Florence BESSY

Préfecture du Calvados

14-2023-11-06-00002

Arrêté octroyant le Titre de Maître-Restaurateur  
à M Maxime BERTHAUD-LIARD directeur du  
restaurant LA CRÉMAILLÈRE à COURSEULLES SUR  
MER



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture  
Direction de la citoyenneté  
et des collectivités locales**

**Arrêté DCL-BRAE 2023-069  
octroyant le titre de maître-restaurateur  
à Monsieur Maxime BERTHAUD-LIARD  
Directeur du Restaurant La Crémaillère  
14470 COURSEULLES SUR MER**

**Le préfet du Calvados,**

**VU** le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté interministériel du 14 septembre 2007 relatif à l'attribution du titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté ministériel du 26 mars 2015 relatif au cahier des charges du titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté du 13 juin 2022 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur ;

**VU** le dossier de candidature déposé le 24 octobre 2023 par **Monsieur Maxime BERTHAUD-LIARD**, directeur du **Restaurant La Crémaillère** situé 23-25 avenue de la Combattante à COURSEULLES SUR MER (14470), en vue d'obtenir le titre de maître-restaurateur ;

**VU** le rapport d'audit établi le 13 octobre 2023 par l'organisme certificateur Certipaq ;

**CONSIDÉRANT** que le dossier déposé par **Monsieur Maxime BERTHAUD-LIARD**, est conforme à la réglementation en vigueur, et qu'il y a lieu de répondre favorablement à sa requête ;

**SUR PROPOSITION** de la secrétaire générale de la Préfecture du Calvados ;

## ARRÊTE :

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Le titre de maître-restaurateur est octroyé à **Monsieur Maxime BERTHAUD-LIARD**, directeur du Restaurant La Crémaillère situé 23-25 avenue de la Combattante à COURSEULES SUR MER (14470), inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le n° 879 168 961

### ARTICLE 2

Ce titre est délivré pour une durée de **QUATRE ANS** à compter de la date du présent arrêté. Le bénéficiaire devra en demander le renouvellement **DEUX MOIS** avant l'expiration de ce délai ;

### ARTICLE 3

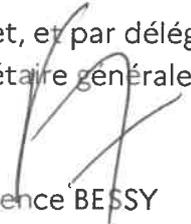
**Monsieur Maxime BERTHAUD-LIARD** devra informer le préfet du Calvados de toute modification dans les conditions exigées pour l'attribution de ce titre, notamment son départ de l'établissement ;

### ARTICLE 4

La secrétaire générale de la préfecture du Calvados est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs.

Fait à Caen, le 06 novembre 2023

Pour le préfet, et par délégation,  
la secrétaire générale,

  
Florence BESSY